

MAIRIE
D'AZAY-LE-BRÛLÉ
79400
(Deux-Sèvres)
☎ 05.49.06.58.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,
Le 12 septembre à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 4 septembre 2023,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 18
Présents : 13
Votants : 13
(dont 0 mandat)

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,
Catherine PINEAU, Anne-Claire AUGEREAU, Éric MILLET,
Cécile THOMAS, Pierre ABRIAT et Karine VILLANNEAU
Absents excusés : Christelle GIRAUD, Thibault BONNANFANT et
Manuella REAUTE
Absents : François GUILLOT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU
Secrétaire : Cécile THOMAS

Affiché le 14 septembre 2023

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES AU TITRE DU CONTRAT AMBITION ET DU FONDS DE SOLIDARITÉ ET AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT VAL DE SÈVRE AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS CONCERNANT LA SÉCURISATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 8 DE LA TRAVERSÉE DE CERZEAU ET DU CLATREAU (délibération n° 2023-09-01)

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 2023-06-03 en date du 6 juin 2023 sollicitant les subventions au
titre du contrat ambition et du fonds de solidarité auprès du conseil départemental des
Deux-Sèvres, pour les travaux de sécurisation de la route départementale n° 8 de la
traversée de Cerzeau et du Clatreau,

Considérant la réunion sur site avec le service des routes du département,
Considérant que les travaux à réaliser ont dû être modifiés et que le coût de
l'aménagement du carrefour de Cerzeau est évalué à 45 948,20 € au lieu de 37 88,88 €,

Le conseil municipal, par un vote unanime, accepte la modification des travaux telle
que présentée, valide le plan de financement ci-dessous pour solliciter le département
des Deux-Sèvres au titre du contrat ambition et du fonds de solidarité ainsi que la
communauté de communes Haut Val de Sèvre au titre du fonds de concours et autorise
Monsieur le maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement, Monsieur Louis-Marie
MERCERON, à signer tout document à intervenir concernant ce dossier, notamment les
demandes de subventions et la convention avec la communauté de communes :

Dépenses HT		Recettes		
Maîtrise d'œuvre	3 111,20 €	Contrat ambition Deux-Sèvres	17 600,52 €	30,00%
Travaux carrefour	45 948,20 €	Fonds de solidarité départementale	11 733,00 €	20,00%
Chicanes	9 609,00 €	Fonds de concours (communauté de communes Haut Val de Sèvre)	14 667,30 €	25,00%
		Commune	14 667,30 €	25,00%
Total	58 668,00 €	Total	58 668,00 €	100,00%

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,
Cécile THOMAS